

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 15 mars 2013

Service instructeur
Service Energie et Recyclage

N° CP-2013-3-6-2

Service consulté

MAITRISE DES DECHETS PROGRAMMES C262 ET C762

□

PROJETS ELIGIBLES AU TITRE DE LA CONVENTION ADEME DEPARTEMENT

Résumé : Sur la proposition des comités de gestion paritaires de la convention ADEME-Département, les aides aux collectes sélectives, compostage et communication, listées dans l'annexe du rapport, sont soumises à l'approbation de la Commission Permanente, conformément aux termes de la convention précitée. Le montant total des aides qu'il vous est proposé d'être allouées par le Département se monte à 66 082 €.

Le Département et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) sont liés par des conventions de partenariat annuelles destinées à favoriser la modernisation de la gestion des déchets au travers d'interventions financières et techniques en faveur des communes et de leurs groupements. La convention de co-financement entre le Conseil Général et l'ADEME prévoit que les demandes de subvention soient examinées au sein d'un comité de gestion paritaire avant d'être soumises à l'approbation de la Commission Permanente du Conseil Général.

Les projets listés en annexes ont été approuvés par la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne et font l'objet d'un ordre de service ou de facture : le montant total des aides allouées par le Département est de 66 082 €.

Les crédits nécessaires seront prélevés, en section d'investissement à hauteur de 54 466 €, sur le Programme C262 Chapitre 204 Fonction 731 Nature 204141 et en section de fonctionnement à hauteur de 11 616 €, sur le Programme C762 Chapitre 65 Fonction 731 Nature 65735.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Service de l'Energie et du Recyclage

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 MARS 2013

**Déchets (hors AE)
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
DMA00014	SYNDICAT MIXTE DE THANN-CERNAY Calendrier de tri 2012	1 332,00
TOM04027	SYNDICAT MIXTE DE THANN-CERNAY Communication 2012	10 284,00
Total		11 616,00

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 MARS 2013

Traitement des ordures ménagères
PROGRAMME 2013

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
TOM04017	COMMUNAUTE DE COMMUNES CENTRE HAUT-RHIN - ENSISHEIM Opération de promotion du compostage pluriannuel	16 510,00	25% (*)	4 127,00
TOM04008	COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ALTKIRCH Etude pour la mise en place de la redevance incitative sur le territoire de la CC d'ALTKIRCH	30 000,00	10%	3 000,00
TOM04009	COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ALTKIRCH Acquisition de 800 composteurs individuels	11 356,00	30%	3 407,00
TOM04024	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE MUNSTER Acquisition de 7 conteneurs verre et 7 conteneurs papier	35 000,00	30%	10 500,00
TOM04032	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SECTEUR D'ILLFURTH Acquisition de matériels pour la collecte sélective des biodéchets	111 442,00	30%	33 432,00
			Total	54 466,00

(*) Le taux est ramené à 25% compte tenu de l'aide ADEME